

C.C.A.S. Plan Canicule : formulaire d'inscription

Le système d'alerte canicule santé (Sacs), prévu dans le cadre de l'instruction interministérielle « gestion sanitaire des vagues de chaleur », s'étend du 1er juin au 15 septembre.

Qui est concerné par le plan canicule ?

Les conseils de prévention s'appliquent à tous et plus particulièrement aux personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants, personnes sans abri...).

La commune élabore un registre nominatif des personnes fragiles destiné à aider les pouvoirs publics.

Qui peut s'inscrire ?

L'inscription sur ce registre est ouverte à toutes personnes résidant à Beychac et Cailleau et répondant aux critères suivants :

- Personnes âgées de 65 ans et plus.
- Personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.
- Personnes adultes en situation de handicap.

L'objectif est d'assurer la mise en place d'un contact périodique avec les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être et de leur sécurité en cas d'épisode exceptionnel (canicule, grand froid).

Vous pouvez joindre la plateforme téléphonique "**canicule info service**" **0 800 06 66 66 (appel gratuit)**. Cette plateforme est ouverte en cas d'épisode de forte chaleur, tous les jours de 9h à 19h.

Identité de la personne âgée ou handicapée à inscrire :

NOM : Prénom :
Né(e) le : à :
Adresse :
Code Postal et Ville :
Tél. domicile : Tél. portable :

Informations importantes concernant cette personne âgée ou handicapée à inscrire :

- réside seule à son domicile
- bénéficie d'une aide à domicile (précisez le nom de la personne, le service et le numéro de téléphone)
- bénéficie d'un soin infirmier à domicile (précisez le nom de la personne, le service et le numéro de téléphone)
- bénéficie d'une autre aide (précisez le nom de la personne, le service et le numéro de téléphone)
- ne bénéficie d'aucune aide

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Il est rappelé aux familles ou aux proches qu'une telle procédure ne dispense pas de prendre fréquemment des nouvelles des personnes qui sont inscrites, lorsque le plan canicule est déclenché.

NOM : Prénom :
Adresse : Code Postal/Ville :
Tél. domicile : Tél. portable :

Je soussigné(e)

NOM : Prénom :
être : la personne pour qui l'inscription est demandée
 proche de la personne pour qui l'inscription est demandée :
(précisez votre lien de parenté ou vos liens avec la personne pour qui l'inscription est demandée)

Beychac et Cailleau le :
Signature :